

INFO SEYSSINS

N°237

Juin-Juillet-Août 2021

seyssins.fr



P.8/9 - Environnement

P.11/13 - Fleurissement 2021

P.14/15 - Culture

Opération tranquillité vacances

Comme chaque année à l'approche des vacances d'été, la police municipale, en partenariat avec la gendarmerie nationale, vous propose de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Un service communal qui vous permet de partir en congés en toute tranquillité grâce aux patrouilles quotidiennes et aléatoires assurant la surveillance de votre domicile.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour bénéficier de cette surveillance, limitant les cambriolages et les nuisances,

il vous suffit de prendre contact avec la police municipale ou simplement de remplir le formulaire en ligne sur le site de la ville : seyssins.fr – Rubrique « Au quotidien » - « Sécurité » - « Opération tranquillité vacances », en précisant vos coordonnées et dates de votre absence du domicile.

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À APPLIQUER AVANT VOTRE DÉPART ?

Bien que la commune soit plus calme et moins concernée par des actes malveillants tout au long de l'année, nous vous invitons à adopter des gestes et conseils simples pour protéger davantage votre logement.

- Ne laissez jamais votre maison ouverte

- Verrouillez toutes les serrures, y compris les annexes (garage, cave, etc.)
- Ne laissez pas d'objets de valeur ou d'argent dans un logement inoccupé
- Posez des grilles ou des barreaux sur les ouvertures accessibles sans volets
- Installez une alarme
- Photographiez vos objets de valeur et conservez les factures
- Demandez à vos voisins de relever votre courrier et d'ouvrir et fermer vos volets

Numéros utiles

Police municipale : 04 76 70 53 51

Gendarmerie nationale : 04 76 21 55 22

En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112

Attention en cas de vol ne touchez à rien et prévenez la gendarmerie ou la police municipale.

Bientôt en vacances ?

Artisans, commerçants seyssinois... vous avez jusqu'au 20 juin, pour transmettre les informations relatives à la fermeture estivale de votre activité.

Pour cela, vous pouvez nous retourner le document reçu par courrier, ou remplir le formulaire en ligne sur seyssins.fr > Démarches > Commerces et services > Fermetures estivales.

Ces informations, utiles aux Seyssinois, figureront dans la brochure « Fermetures estivales des activités, services et commerces de proximité » distribuée avec le supplément Info Seyssins +, début juillet.

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE

Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins
courrier@mairie-seyssins.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h, mardi de 8h30 à 12h

• SERVICES MUNICIPAUX

Accueil / citoyenneté	04 76 70 39 00
État civil	04 76 70 39 03
Secrétariat général	04 76 70 39 00
Restauration scolaire	04 76 70 39 29
Services techniques	04 76 70 39 11
Urbanisme	04 76 70 39 11
Location de salles	04 76 70 39 94
Police municipale	04 76 70 53 51
• Centre Communal d'Action Sociale	
« Le Patio » - 40, rue de la Liberté	04 76 96 03 25
• Bibliothèque Lucie-Aubrac	
133, avenue de Grenoble	04 76 21 48 47
• Déchèterie	0 800 50 00 27

Du mardi au jeudi de 12h30 à 18h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 18h

- Agence postale communale

Lundi de 14h30 à 19h - Du mardi au vendredi de 14h30 à 17h 04 76 49 24 89

• AUTRES SERVICES

Permanences sur rendez-vous :
Avocat conseil 04 76 70 39 00

Conseil énergie	04 76 10 00 10
Architecte conseil	04 76 70 39 02
Conciliateur (à Seyssinnet)	04 76 70 53 53

• NUMÉROS D'URGENCE

EDF/GDF urgence gaz	0 800 473 333
Enedis urgence électricité	09 72 67 50 38
Eau potable	04 57 38 47 95
Urgence hors horaires bureau	04 76 98 24 27
Gendarmerie	04 76 21 55 22
Aide information victimes (AIV)	04 76 21 55 22
Pharmacie de garde	0 825 74 20 30 (0,15€/min)
ou sur pharmadegarde.com	
Pompiers	18 ou 112
Samu	15
Urgences sourds, malentendants	114
Centre antipoisons	04 76 42 42 42
SOS médecin	04 38 70 17 01
Service Local de Solidarités	04 57 42 50 00



Toutes les publications de la ville sont en téléchargement sur seyssins.fr

INFO SEYSSINS N° 237

JUIN-JUILLET-AOÛT / 2021

Directeur de publication / Fabrice Hugelét

Rédacteur en chef / Freddy Nervesa

Mise en page / Séverine Périllat /

Rédaction / Freddy Nervesa / Inès Barbe

Ont collaboré à ce numéro / UAS, LEJS,

associations seyssinoises

Photos et illustrations

Service communication,

Grenoble-Alpes Métropole

Impression et photogravure / Imprimerie Grafi,

116, avenue de la République - 38320 Bresson

Distribution / Ville de Seyssins

Dépôt légal / à parution n° ISSN 0999-8462

Tirage / 4 000 exemplaires

Ce document est réalisé par le service

communication de la ville de Seyssins

Contact / 04 76 70 39 16 ou sur

service.communication@mairie-seyssins.fr



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



État civil

MARS-AVRIL-MAI 2021

■ NAISSANCES

Sorèn DE FEBER, le 28 mars
Lina MANIN, le 31 mars
Cassandra PIOVANO, le 7 avril
Leana DAMICO, le 19 avril
Kiyara OUAZENE, le 26 avril
Marceau RIGHI, le 1er mai
Naël MENVIELLE, le 2 mai

■ MARIAGES

Yoann COTTICELLI et Ermine BABAÏAN, le 12 avril
Gwendoline COLUBRIALE et Damien SANTIN, le 23 avril
Inès KARMOUS et Yanis MAMMERI, le 22 mai

■ DÉCÈS

Louise RICHEZ épouse COTTAZ, le 4 avril
Jean-Louis TUREL, le 8 avril
Pierre PERNEL, le 10 avril
Thérèse BELOT-GURLET, le 18 avril
Angelo CASALASPRO, le 29 avril
Denis PHILIP, le 14 mai
Michel MIEL, le 15 mai
Mireille FRANDON, le 16 mai

Le mot du maire



L'année scolaire 2021 s'achève. La crise sanitaire a perturbé la vie de nombreux enseignants, de nombreux jeunes et de leurs familles. Il faudra du temps, sans doute, pour que tous retrouvent leurs marques. À Seyssins, sans attendre, nous avons travaillé pour placer l'après Covid sous le signe constructif d'une meilleure mobilisation des moyens au service de l'enfant. Et pris des décisions parfois complexes, sans fuir nos responsabilités.

Le 10 mai dernier, j'ai proposé au conseil municipal d'approuver la reprise en régie municipale des activités périscolaires de

l'association LEJS. Cette décision, mûrement réfléchie, a été longuement concertée. Et je veux saluer en cela la qualité d'écoute et de travail engagé par Délia Moroté, adjointe à l'éducation. Le conseil municipal a validé ce projet. Pour l'association LEJS, c'est un retour à ses origines et aux activités qui sont historiquement les siennes : centre de loisirs, vacances des enfants, accompagnement aux devoirs, animation du pôle jeunesse. Je salue Cyril Jacquier, président sortant, pour son travail essentiel, ainsi que le nouveau CA de LEJS emmené par son nouveau président, Fabien Durand-Poudret, pour leur enthousiasme et les projets qu'ils imaginent déjà.

La commune a choisi aussi de trancher cette question de l'école des Îles. Depuis des années, malgré les efforts de la Ville, de l'équipe pédagogique et des parents, le maintien de cette école était questionné : peu d'effectifs, proximité de la maternelle Louis-Armand. Cette fois-ci, l'Inspection académique a été claire... et l'équipe municipale a choisi de faire de cette épreuve une opportunité. Je veux saluer Isabelle Vié-Bauducco, directrice de l'école, qui a décidé de prendre la direction du groupe scolaire Louis-Armand pour animer cette « nouvelle école de la Plaine » avec l'énergie que tous nous lui connaissons. Quant à l'école des Îles, nous ferons tout pour qu'elle soit, encore, un lieu d'apprentissage ou de culture. Une page de l'Histoire de Seyssins se tourne. Une autre s'écrit déjà.

Ces décisions qui peuvent paraître difficiles n'en sont pas moins des opportunités pour renforcer l'offre éducative et de loisirs, la formation citoyenne et l'attractivité de la commune. La mobilisation de l'équipe municipale est totale pour réussir ces beaux projets. Ainsi, que les nombreux autres projets qui concourent à la qualité de vie dans notre belle commune et que vous découvrirez dans ce magazine.

Avec mes cordiales pensées,

Fabrice Hugelé
Maire de Seyssins



RETOUR EN IMAGES





1 Seyssins, ville étape entre Grenoble et le Vercors

26/04/2021

La pluie n'a pas empêché les membres du groupe thématique « Itinéraire de la valorisation de l'ancienne voie du tram » de chevaucher leurs vélos électriques à la découverte du futur parcours touristique entre Grenoble et Saint-Nizier-du-Moucherotte. Initiée par le service tourisme et promotion du territoire de Grenoble-Alpes Métropole, la visite de ce futur tracé, traversant la commune de Seyssins, avait pour objectif l'étude de sa faisabilité en empruntant l'itinéraire initial de l'ancienne voie de tram. Cette sortie collective, en présence du maire Fabrice Hugelé, et de Melina Herenger, vice-présidente de Grenoble-Alpes Métropole chargée du tourisme, de l'attractivité, de l'innovation, de l'université et de la qualité de vie, a permis de mettre en avant la sécurisation du parcours et son adaptation aux enjeux et intérêts sportifs, touristiques et économiques de notre territoire.

Un pas de plus vers le développement des mobilités douces sur la commune.



2 Commémoration du 8 mai 1945

8/05/2021

En comité restreint en raison de la crise sanitaire, mais unis pour rendre hommage aux victimes de la déportation, aux civils, aux combattants et résistants qui ont vécu les atrocités de la guerre. Fabrice Hugelé, maire de Seyssins, en présence du maire de Seyssinet-Pariset, Guillaume Lissy, des membres d'associations d'anciens combattants, et de Margaux Gense, jeune conseillère municipale, ont commémoré, au cimetière de la Paix, le 76^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une cérémonie pour se souvenir, transmettre (cod) aux jeunes générations, poursuivre la lutte contre les oppressions et dire non aux pensées fascistes.

3 Commémoration de l'abolition de l'esclavage

10/05/2021

Le 10 mai, nous commémorons la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition. La cérémonie organisée sur le parvis du Prisme, s'est tenue en présence du maire, Fabrice Hugelé, accompagné de la députée de la 4^e circonscription de l'Isère, Marie-Noëlle Battistel, et des membres des associations CASOMI, Comité d'Action Sociale des Originaires d'Outre Mer de l'Isère, Juanita Peronet, présidente du Comité de traite négrière esclavage et AlterEgax.Isère. L'occasion de rendre hommage aux victimes de ce crime contre l'humanité.

4 Allons à l'école à vélo

20/05/2021

Jeudi 20 mai, dans le cadre du concours des écoles à vélo, les 30 élèves de la maternelle des Îles sont venus à vélo ou en draïsiennne. L'ensemble des enfants, accompagnés de leurs parents, a joué le jeu ! Un parcours sportif était ensuite organisé avec l'aide de parents bénévoles, dans la cour d'école, pour apprendre à contrôler son vélo en toutes circonstances. Initiation à l'éducation routière et aux premiers secours, passage d'un permis « vélo » ou « trottinette », ateliers lecture, chants, bricolage... de nombreuses animations en lien avec le vélo se sont ensuite déroulées jusqu'au 3 juin. Une initiative portée par la maternelle depuis plusieurs années et organisée par l'ADTC dans le cadre de la « Faites du vélo » dans l'aire grenobloise et de l'événement national « Mai à vélo ».





Analyse des besoins sociaux, lancement de la démarche

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au-delà d'une obligation pour tous les CCAS, est un outil indispensable pour les communes. Un outil qui a pour objectifs de recenser les besoins réels des habitants et de construire efficacement les politiques sociales sur notre territoire en dégagant les grandes orientations.

La ville de Seyssins et le centre communal d'action sociale ont donc fait le choix d'impulser cette analyse pour :

- réaliser une photographie du territoire et connaître la situation de la population seyssinoise
- élaborer un baromètre pour orienter les actions municipales
- mettre en œuvre une action sociale répondant à l'évolution des besoins des Seyssinoises et Seyssinois.

Cette démarche, menée avec le bureau d'études spécialisé Ithéa Conseil et en concertation avec les acteurs de terrain, se déroulera en deux phases. À savoir, une phase de diagnostic d'avril à octobre, et une seconde phase d'approfondissement en octobre et novembre 2021.

Après une étude statistique en lien avec l'INSEE, la CAF, la CPAM et le CCAS,



pour mettre en avant les grands enjeux de la commune, une enquête sera lancée auprès de la population seyssinoise en septembre 2021. Votre participation permettra donc

d'approfondir nos connaissances sur les grandes thématiques et enjeux que sont la santé, les familles, la jeunesse, les seniors... et le vivre ensemble. À suivre...

À vos marques, prêts, réparez !

Des ateliers bricolage et recyclage ça vous tente ?

« On s'tient au jus et on répare ! » revient cette année sur la commune. Venez faire réparer votre petit électroménager autour d'un café, avec les bénévoles du Repair Café. Un moment convivial, d'échanges et de partage pour éviter le gaspillage et réduire vos déchets.

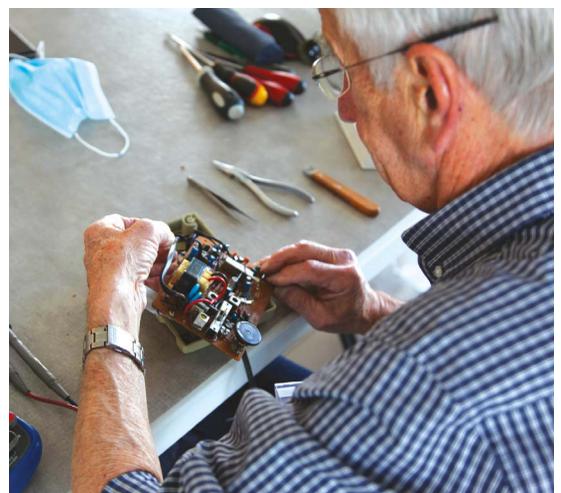
Le principe est simple : vous apportez des objets que vous souhaitez faire réparer, et vous apprenez par la même occasion à leur donner une seconde vie

 **Rendez-vous les mardis 8 et 22 juin de 14h à 18h30 en Salle Simone-Veil.**

Entrée libre sur inscription auprès du CCAS 04 76 96 03 25

Port du masque obligatoire.

Une opération menée dans le cadre des rencontres « On s'tient au jus ! » en partenariat avec l'association « Seyssi Bien De Réparer ». Salle Simone-Veil – 63, avenue de Claix - 38180 Seyssins



Un premier atelier s'est tenu le 25 mai. Au total, une dizaine de petits électroménagers ont pu être réparés par les mains expertes de 8 bénévoles du Repair Café.



Un nouvel espace chien, pour un comportement citoyen

Sur la commune, le parc Raymond-Aubrac a déjà son espace canin. C'est désormais au tour du parc public naturaliste de Pré Nouvel de bénéficier d'un lieu dédié à nos amis à quatre pattes.

Situé entre l'allée Marthe-Trillat et le ruisseau des Bouttonnières, l'espace permettra aux propriétaires de chien de laisser courir librement leur compagnon dans ce **parc clôturé de 830m²**. Ce dernier, prochainement finalisé, disposera de deux distributeurs de sacs à déjections, de deux poubelles et de trois bancs pour vous permettre de vous asseoir tranquillement pendant que votre chien se dépense.

Pour compléter ce nouvel aménagement, une haie variée sera plantée le long de l'allée Marthe-Trillat ainsi que plusieurs frênes.



N'oubliez pas de ramasser les déjections canines de votre animal de compagnie même dans l'espace chien. En cas d'abandon de déjection canine, vous vous exposez à une amende de 135 €.

Hors de cet espace les chiens doivent être tenus en laisse sous peine d'une amende de 38 €.



Élections

Pour rappel : les élections départementales et régionales se tiendront les **dimanches 20 et 27 juin 2021**.

Pour connaître votre bureau de vote, rendez-vous sur seyssins.fr, rubrique « **Démarches** » > « **Etat-Civil - Citoyenneté** » > « **Elections** »

N.B. : Compte tenu de la situation sanitaire, les lieux de vote ont été modifiés pour la bonne organisation des élections. Vous trouverez avec votre journal municipal, une lettre explicative vous donnant toutes les informations pratiques lors des scrutins.

Merci de votre compréhension.



Haro sur les mégots !

Véritable fléau pour la santé, les cigarettes sont également sources de pollution pour l'eau, l'air et les sols.

Chaque seconde, des kilos de mégots sont jetés par terre sur la planète. Un geste qui semble encore anodin pour certains, mais qui a un impact sur l'environnement, notamment sur les fleuves, les mers et les océans. Un mégot contient 4 000 substances chimiques comme la nicotine, les microplastiques, les métaux lourds et les phénols.

Des substances nocives qui, avec la pluie, se retrouvent généralement dans les égouts de la ville et dans les réseaux d'assainissement non équipés pour les traiter. À lui-seul, un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau et mettra en moyenne 12 ans pour se dégrader totalement. Afin de limiter la propagation des mégots dans la nature et de lutter contre cette pollution humaine, **la ville a installé davantage de cendriers, muraux et sur pied, à proximité des commerces de la Plaine et du Centre**. De nouvelles installations qui, si elles s'avèrent concluantes, seront déployées dans d'autres secteurs.

Une amende de 135 € peut être appliquée aux personnes jetant un mégot par terre



Isolation thermique des logements

Près de 12 000 € d'aides métropolitaines pour la rénovation thermique d'une maison individuelle.

La Métropole ajoute une nouvelle brique à ses dispositifs de soutien à la rénovation thermique des logements, en proposant des aides financières aux propriétaires de maisons individuelles.

Pouvant aller jusqu'à 11 500 € par maison, ces aides sont cumulables avec celles de l'État. Le dispositif est complété par d'autres mesures visant à encourager la rénovation des propriétés mal isolées sur le territoire métropolitain.

Objectif : multiplier par 4 le rythme de rénovation pour arriver à 9 000 maisons d'ici 2030, soit environ 20% du parc des maisons du territoire. Les propriétaires de maisons individuelles du territoire métropolitain bénéficiaient déjà d'un audit énergétique subventionné, réalisé par un professionnel labellisé « Mur 1 Mur 2 », ainsi qu'un accompagnement technique gratuit par l'Agence locale de l'énergie.

Un préalable sécurisant avant d'engager des travaux de rénovation

énergétique souvent conséquents. Depuis cette année, Grenoble-Alpes Métropole propose de financer une partie de vos travaux grâce au dispositif « Mur 1 Mur – Maisons individuelles » pour accélérer la transition énergétique du territoire et réduire la précarité énergétique. Concrètement, en fonction de vos ressources et de l'ampleur envisagée des travaux, cette aide se chiffrera entre 1 000 et 10 000 €. Une aide complémentaire de 1 000 à 1 500 € pourra s'ajouter en cas de recours à des matériaux isolants biosourcés (issus de matière d'origine biologique, végétale ou animale : bois, paille, chanvre, liège, lin, laine...).

Au total, les aides cumulées des collectivités et de l'État pourront ainsi couvrir entre 30 et 100 % de vos dépenses.

N.B. : Pour les ménages les plus modestes des aides peuvent aller jusqu'à près de 100 % du montant des travaux.



Pour en savoir plus :
www.grenoblealpesmetropole.fr
 Services > Logement >
 J'améliore mon logement

©Grenoble-Alpes Métropole-Lucas Frangella



1, 2, 3 plantez !

C'est lors du 1^{er} confinement, en mars 2020, qu'Éric Girard, habitant des Nalettes et passionné de botanique, prend l'initiative de fleurir l'espace public, plus précisément la butte longeant le foyer Esthi.

Après l'accord de la mairie, cet habitant encourage ses voisins à contribuer au projet : dons matériels ou financiers, achat de plants, participation à l'entretien quotidien des plantations. Désormais une cinquantaine de plantes et fleurs ornent l'espace de verdure. Avec le soutien et les conseils des agents du service espaces verts de la commune, 6 habitants participent quotidiennement à l'entretien de la butte.

Une démarche environnementale qui témoigne de l'implication des habitants dans l'embellissement de la ville et de leur désir de se réapproprier l'espace public !



Vers une deuxième AMAP à Seyssins ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elle a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. Les consommateurs achètent directement aux paysans, qui proposent des produits de saison issus de l'agriculture biologique.

Aujourd'hui, à Seyssins, l'AMAP Flanc de Coteau permet déjà la distribution de produits frais, de saison, produits localement de façon bio ou raisonnée aux habitants. **Des producteurs livrent des colis chaque mercredi de 18h15 à 19h au CCAS « Le Patio », 40, rue de la Liberté.**

Dans le cadre de son Plan Agricole et Alimentaire de Territoire, la commune intervient comme intermédiaire pour faciliter le développement des circuits courts. Ainsi, pour soutenir l'activité des Jardins du Moucherotte (maraîchage en bio et permaculture), **la commune souhaite encourager la création d'une deuxième AMAP à Seyssins.**

Pour cela, **une réunion publique sera organisée le 7 juin, à 18h en salle Simone-Veil** (63, avenue de Claix), pour informer

et renseigner les personnes intéressées pour intégrer cette organisation en construction.

Le mois de juin est un moment propice à la récolte et à la vente des produits estivaux ! C'est également une période favorable au lancement d'un tel projet. Le réseau des AMAPS de l'Isère sera présent pour accompagner cette démarche en facilitant la mise en relation des habitants et des producteurs locaux (plus d'informations : reseauisere.amap-aura.org).

*Réservation conseillée au 04 76 70 39 17
ou sedd@mairie-seyssins.fr*



Julie Chataing
Médecin

Julie Chataing a ouvert le 1^{er} janvier 2021 un cabinet médical à Seyssins.

Médecin généraliste, titulaire d'un diplôme universitaire en physionutrition et homéopathie et membre de l'association de praticiens APESE, (Association des Praticiens En Santé Emotionnelle), Julie s'est formée en thérapie émotionnelle par la technique de Régulation Émotionnelle (EmRes).

« Les émotions se trouvent au carrefour entre le corps et l'esprit. À partir du travail effectué autour d'elles, on arrive à retrouver un nouvel équilibre. »

Les indications sont multiples : troubles du sommeil, anxiété, stress, douleurs, troubles chroniques, gestion des émotions...

L'objectif est d'accompagner les personnes en leur donnant des clés pour retrouver une sérénité émotionnelle et corporelle.

La séance se fait en présentiel ou par téléphone/skype.

CONTACT

07 67 38 60 29 - 22, rue des Alouettes
38180 Seyssins
Médecin non conventionné

Occupations commerciales, comment ça marche ?

Depuis 2015, Grenoble-Alpes Métropole exerce le pouvoir de police de la conservation du domaine public. En décembre 2020, la Métropole a informé les maires des différentes communes de la nécessité de procéder au recensement des enseignes, et autres éléments ancrés sur le bâti des commerces.

En domaine public, l'instruction des enseignes fait l'objet d'une double instruction : par la commune au titre de sa conformité au règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et du code de l'environnement et par Grenoble-Alpes Métropole, gestionnaire du domaine public.



Ainsi des arrêtés d'autorisations seront délivrés par la commune en domaine privé (assujetties à la taxe locale de publicité extérieure), et par la Métropole et la commune en domaine public (assujetties à la redevance d'occupation du domaine public).

Des agents vont donc procéder prochainement à un recensement des enseignes et des éléments ancrés.

Par ailleurs, lors de l'ouverture d'un commerce, une déclaration des enseignes et des différents éléments d'ancrages installés sur la devanture est nécessaire. Il en est de même pour toute demande de terrasses ou entrepôts de marchandises. Celles-ci devront s'effectuer auprès de la ville.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service « Conservation du Domaine Public » de la Métropole au 04 56 58 52 02, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15.

Plus d'infos sur www.grenoblealpesmetropole.fr > « Je fais mes démarches en ligne ».



Le mercredi 19 mai, le maire, Fabrice Hugelé, et Carole Viton, conseillère municipale chargée des commerces de proximité, se sont rendus au Café du Centre, au moment de la réouverture des terrasses, pour dire une fois encore leur soutien aux cafés et restaurateurs seyssinois.



FLEURISSEMENT

Fleurissement 2021

Seyssins fait son cinéma

C'est désormais une tradition seyssinoise.

Les massifs et jardinières de la commune sont chaque printemps préparés par l'équipe des espaces verts de la ville selon une thématique.

Après les thèmes de la musique, des fruits et légumes...

les agents ont encore une fois fait preuve d'ingéniosité pour vous proposer des décorations colorées et harmonieuses sur l'ensemble du territoire.

Lever de rideau... cette année sera consacrée au cinéma !

Et pour vous faire découvrir leurs créations, nous vous invitons à arpenter les rues de Seyssins à la recherche des films auxquels 9 massifs font référence.

Saurez-vous les trouver ?



Le fleurissement en bref

Au total 8 000 plants seront plantés pour ce fleurissement 2021.

Le choix des espèces est étudié en amont et fait la part belle, toujours un peu plus, aux vivaces, représentant 1/3 des plants. Sélectionnées pour leur ré-

sistance et leur réutilisation, les vivaces sont en effet entretenues toute l'année par les agents du service espaces verts et peuvent être cultivées directement dans les ateliers communaux.

Le reste des espèces se compose de

plantes annuelles (une cinquantaine de variétés comme les gazania, zinnia, rudbeckia, lobelia, isotoma...) comme les plantes mellifères qui favorisent l'installation d'abeilles et d'osmies, de petites abeilles sauvages et solitaires.



3 fleurs au compteur

En 2012, Seyssins a obtenu une troisième fleur au label des villes et villages fleuris. Elle fait partie des sept communes de l'Isère à avoir obtenu cette reconnaissance validée par des experts en paysage et en aménagement.

Ce concours récompense les communes qui s'engagent en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et, qui développent des modes de gestion pour entretenir le patrimoine tout en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.

En somme, un label qui associe l'utile à l'agréable.

Zéro phyto !

En 2017, la loi Labbé dite loi « Zéro phyto » interdisait l'utilisation de produits phytosanitaires pour les collectivités (depuis 2019 pour les particuliers) pour l'entretien des espaces verts.

Seyssins n'a pas attendu cette réglementation. Elle a banni ces biocides dès 2010, soit depuis maintenant 11 ans !

Elle a ainsi développé d'autres techniques comme la protection biologique intégrée. Une stratégie alternative qui se traduit par la mise en place de plantes attirant les insectes auxiliaires (coccinelles, syrphes...) pour lutter naturellement contre les nuisibles.

Un choix environnemental indispensable dans la protection et le développement de la biodiversité.



Une équipe de choc

6 personnes travaillent à l'année au service espaces verts de la ville.

Entretien courant, débroussaillage, taille, arrosage, contrôle de la viabilité hivernale, préparation des décorations... leurs missions sont multiples et assurées en lien avec des experts environnementaux comme l'association Gentiana ou la LPO Isère (Ligue pour la Protection des Oiseaux).



Le principe des 3 R

Réduire, réutiliser, recycler... le service espaces verts applique cette règle essentielle pour l'environnement. Elle consiste à moins jeter, réutiliser ou détourner des objets et, enfin, à recycler lorsque le matériel est en fin de vie. Dans les faits, cela se traduit par l'emploi de matériaux de récupération pour les décorations de la ville, ou encore par l'utilisation de tailles des arbres. Cette année, des dons de particuliers ont permis de concevoir les mises en scène des massifs fleuris.

Un grand merci aux généreux donateurs !

La gestion différenciée, késako ?

Pour favoriser la diversité animale et végétale dans les espaces naturels, la commune a recours à l'éco-jardinage, au fauchage raisonné notamment dans le parc François-Mitterrand ou le parc naturaliste de Pré Nouvel.

Cette technique consiste à laisser des espaces sans tonte pour protéger les espèces endémiques comme l'alyte accoucheur ou l'orchis géante.

À vous de jouer !

Tentez de découvrir le titre des films auxquels les massifs font référence.

Pour participer, inscrivez les titres des films et complétez les informations ci-dessous. **Si vous parvenez à trouver l'ensemble des films, un petit cadeau vous sera envoyé par courrier à l'adresse indiquée ci-contre.**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

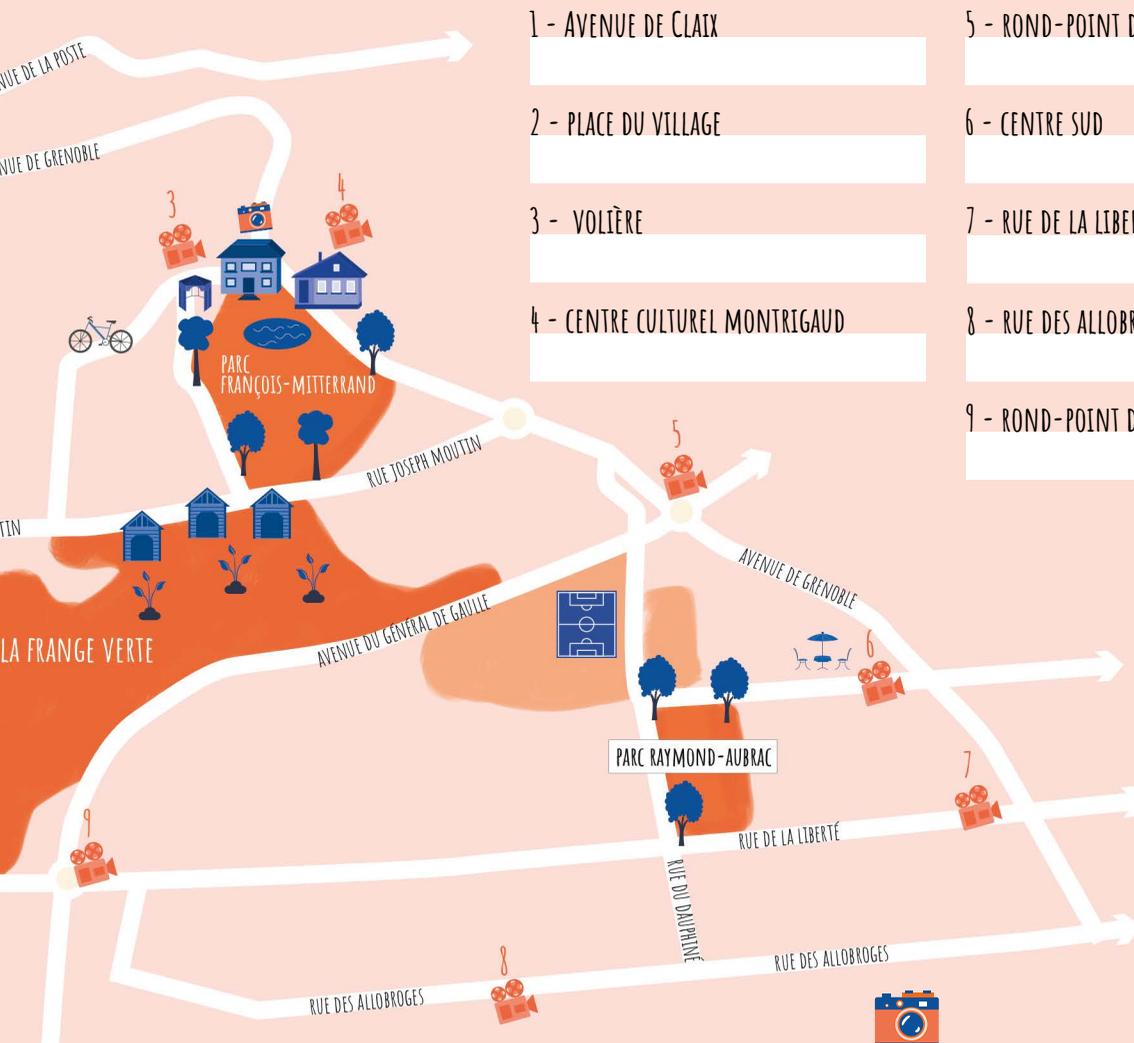
TEL :

MAIL :

Une fois le document complété, vous avez la possibilité de le déposer à l'accueil de l'hôtel de ville ou de nous le faire parvenir par courrier à :

Mairie de Seyssins – Parc François-Mitterrand – 38180 Seyssins.

Encore plus simple, si vous disposez d'un accès internet, participez directement sur le site de la ville : seyssins.fr, rubrique « Au quotidien » > « Environnement ».



1 - AVENUE DE CLAIX

2 - PLACE DU VILLAGE

3 - VOLIÈRE

4 - CENTRE CULTUREL MONTRIGAUD

5 - ROND-POINT DU PRISME

6 - CENTRE SUD

7 - RUE DE LA LIBERTÉ

8 - RUE DES ALLOBROGES

9 - ROND-POINT D'INTERMARCHÉ

C'est dans la boîte

Sur le parvis de l'hôtel de ville sera installé un espace dédié à la photo et une chaise de cinéaste. Cet espace est pour vous !

Amusez-vous à prendre des photos entre amis ou en famille et postez-les sur votre compte

📷 Instagram avec le hashtag #seyssinsfaitsoncinema



Une nouvelle chargée de développement culturel

Arrivée le 15 mars dernier, Emmanuelle Le Coq est chargée du développement culturel sur la commune.

Vous la croiserez certainement lors des événements prévus pour la prochaine saison culturelle 2021-2022 ou lors des séances de médiation avec le public scolaire.

Son parcours ?

Après des études dans le domaine culturel, Emmanuelle a participé à des projets culturels d'envergure comme par exemple le festival mondial des Théâtres de Marionnettes à Charleville-Mézières, dans les Ardennes. Un cadre pluriel qui lui permet aujourd'hui de maîtriser les différentes facettes de son métier : gestion administrative, logistique et technique...

Sa formation et ses expériences dans le domaine des arts ont été déterminantes dans son orientation vers la gestion de projets culturels et sont des atouts pour faire découvrir la culture au plus grand nombre.

Son rôle ?

Emmanuelle œuvre sur la programmation culturelle mutualisée en lien avec Seyssinet-Pariset, la valorisation des programmes culturels, la mise en place de temps de sensibilisation et de médiation dans le cadre des expositions, projections et spectacles accueillis.

Son objectif est de poursuivre le travail engagé de valorisation de la création artistique et de créer des moments de rencontre et de partage entre les œuvres, les artistes et les publics au travers du prisme de la culture.

Bienvenue !

CA VA SWINGER !

Le 10 et 11 mai derniers, le groupe grenoblois ! Lamuzgueule était en résidence à l'espace Victor-Schœlcher. Ce groupe aux sonorités électro-swing, né il y a 10 ans, est aujourd'hui composé de 6 artistes aux influences différentes. Ils ont travaillé durant un an à la création de leur nouvel album intitulé « Iceberg Club » qui sortira le 19 octobre prochain. Des projets sont également en cours avec le monde associatif seyssinois... À suivre...





LA CULTURE COMME REMPART

Du 3 au 7 mai, la compagnie 3 Pièces Cuisine était en résidence à l'espace Victor-Schœlcher pour finaliser sa pièce « Disparition ». Une création sur la thématique du vécu et du ressenti face au glissement dans les maladies dégénératives.

Un projet engagé depuis 2017 qui verra le jour, sur scène, en juin 2021.

Saison 2021-2022 : Un vent nouveau



Nous l'attendons avec impatience. Après une année blanche, la nouvelle saison culturelle va nous redonner espoir et envie d'évasion.

Les services culturels des villes de Seyssinet-Pariset ont travaillé pour cela. Pour nous rappeler que la culture est essentielle, passionnante, vibrante. Que la culture est un

voyage. En route...

Pour découvrir les différents spectacles en avant-première, rendez-vous dès le mois de juin sur votre site seyssins.fr ou sur la page Facebook de la ville.

La plaquette culturelle commune sera quant à elle disponible en mairie et dans vos boîtes aux lettres début juillet.

Ouverture de la billetterie

Réservez vos spectacles et/ou souscrivez à un abonnement du 29 juin au 15 juillet, puis à compter du 1^{er} septembre soit :

- > En vous rendant directement à L'ilyade, 32, rue de la Fauconnière à Seyssinet-Pariset, les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 17h30.
- > En téléphonant au 04 76 21 11 57.
- > En écrivant à billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr



LES ACTUS DE LA BIB'

Biblio'Parc

Des livres, des jeux en plein air, des transats et des couvertures au sol... ça vous tente ?

Cette année encore, Biblio'Parc prend ses quartiers au parc Raymond-Aubrac, dans la Plaine !

Pour profiter des beaux jours et découvrir de nouveaux ouvrages à l'ombre des arbres, rendez-vous les mercredis après-midi 23 & 30 juin et 7 juillet de 15h30 à 17h30.

Un événement organisé par la bibliothèque municipale, en partenariat avec la ludothèque et l'association seyssinoise des Amis de la Bibliothèque Lucie-Aubrac.



Horaires d'été

À partir du 7 juillet, la bibliothèque municipale Lucie-Aubrac passera aux horaires d'été.

Elle sera donc ouverte le lundi et mardi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 9h30 à 12h. Dès la rentrée scolaire, l'équipement public reprendra ses horaires habituels.



Fermeture estivale

La bibliothèque fermera exceptionnellement ses portes au public du 9 au 15 août 2021.

La réouverture se fera dès le lundi 16 août aux horaires habituels.

Merci de votre compréhension.



Ne pas manquer d'air

Parce que l'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, parce qu'une mauvaise qualité de l'air peut avoir des effets sur la santé et les capacités cognitives, la commune a choisi d'installer un dispositif test de contrôle à l'école maternelle du Priou.

Un petit boîtier, capteur de qualité de l'air, est désormais en place dans toutes les classes de l'école pour garantir un air sain, notamment en cette période de crise sanitaire.

Grâce à ses 3 diodes colorées (vert, orange et rouge), le boîtier informe les institutrices et les enfants de la nécessité ou non d'aérer la classe*.

Ces détecteurs de CO₂, outils pédagogiques et de sensibilisation, déjà adoptés par les écoliers, seront installés à la rentrée de septembre dans toutes les classes des écoles maternelles.

*La lumière orange indique que la qualité de l'air se dégrade et invite les enseignants à renouveler l'air (le seuil de 1000 ppm - unité de mesure du taux de pollution dans l'air, est atteint)



Le maire, Fabrice Hugelé, accompagné de Délia Moroté, adjointe en charge de l'éducation, et de Julie de Breza, adjointe à l'environnement et au développement durable, s'est rendu à l'école du Priou pour échanger avec le corps enseignant sur le nouveau dispositif de contrôle de la qualité de l'air.

Inscription aux temps périscolaires

Avec la reprise en régie des activités périscolaires par la mairie (le matin - pendant la restauration scolaire - le soir), toutes les inscriptions se feront désormais auprès du service éducation de la ville. Ainsi, les inscriptions de vos enfants aux temps périscolaires se tiendront **du 7 juin au 2 juillet 2021 (Le choix des activités se fera quant à lui à partir du 31 août).**

Si votre enfant est déjà inscrit cette année scolaire 2020/2021 et qu'il ne passe pas de la maternelle à l'élémentaire, vous avez la possibilité de le réinscrire directement sur le portail Les Parents Services (seyssins.les-parents-services.com) jusqu'au 2 juillet. **Nous vous prions de privilégier cette formule numérique.**

Une inscription physique, sur rendez-vous, est également possible en mairie les après-midis aux mêmes dates.

Retrouvez l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur seyssins.fr

N.B. : La réinscription est obligatoire, même si votre enfant a déjà fréquenté la restauration scolaire en 2020/2021.

Renseignements auprès du service éducation au 04 76 70 39 29.

L'école à vélo

Donner la priorité aux piétons, s'arrêter au stop, savoir éviter les obstacles... comme chaque année les enfants de maternelle et d'élémentaire de Seyssins ont pu découvrir et apprendre les règles essentielles du code de la route grâce à l'intervention des policiers municipaux.

Après un travail pédagogique autour des missions de policier municipal, les agents de Seyssins et de Seyssinet-Pariset ont proposé un parcours en vélo ou en trottinette aux futurs usagers de la route. Une action de sensibilisation qui remporte chaque fois un grand succès auprès des enfants, fiers de repartir avec leur premier diplôme ou leur permis de rouler !



*Nouvelles tenues***SEYSSINS CYCLOTOURISME**

Malgré toutes les contraintes dues au Covid 19, les adhérent.es ne sont pas restés inactifs et, tout en respectant les consignes sanitaires, la majorité du club a pu réaliser un programme presque normal. Nous avons décidé en 2020 de créer une nouvelle tenue cycliste, l'actuelle avait déjà 11 ans. Christophe Castan a pris en charge ce projet (recherche d'un fabricant et réalisation du design).

Après un an de recherches et réflexions nous avons finalement remis les nouvelles tenues le 23 avril.

Cette fois, nous avons choisi une couleur bleu lumineux (être visibles), crée un nouveau logo et opté pour une coupe plus moderne. Pendant



quelques années, le club vivra sa vie en bleu. Dès le mois de mai, le déconfinement devrait nous permettre de reprendre les sorties programmées sur notre calendrier, malgré des contraintes qui subsistent, notamment des groupes limités à 6 cyclistes.

Pour toute information sur la vie du club (accueil, calendrier, sorties exceptionnelles etc), visitez notre site internet «cyclo-seyssins.e-monsite.com».

Et vivement 2022 pour reprendre les voyages reportés. En point d'orgue, le voyage itinérant de Saint-Malo à la baie de Somme, 700 km en 7

jours, planifié méticuleusement par notre responsable « Voyages » Serge Alezina.

*Se revoir bientôt***SEYS'DANSES**

Seys'Danses... une association en sourdine depuis plus de 13 mois. Nous avons rangé nos souliers, et pris le temps de faire autre chose.

Nous avons essayé de maintenir nos liens par les réseaux sociaux mais les cours sont bien plus pertinents pour enrichir nos relations.

Nos rendez-vous hebdomadaires sont aussi de sérieux moments d'exercices physiques où la tête, les muscles, le cœur et poumons travaillent avec plaisir sur des musiques remixées ou actuelles. Nous pensons que l'été nous donnera un délai supplémentaire pour réduire les contraintes sanitaires et que la saison 21/22 pourra être lancée à la rentrée.

Nous mettrons tout en œuvre pour assurer le maximum de protection à chaque danseur.

Nous savons que nos profs Fabien et François répèteront patiemment les pas de Paso, Valse, Cha-Cha... et Tango Argentin que nous avons oubliés.

Nous comptons vous revoir bientôt, faire aussi votre connaissance car vous avez sûrement envie de vous distraire. Bel été en attendant.

Nos cours sont dispensés dans la ferme Heurard les lundis, mercredis et jeudis.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet seysdances.fr ou sur notre page Facebook : seysdances et nous contacter par mail : contact@seysdances.fr

*Hommage***SEYSSINS JARDINS**

L'association Seyssins Jardins vient de perdre fin avril un de ses plus anciens membres Angelo Casalaspro âgé de 83 ans.

Sa chevelure blanche toujours bien coiffée, son sourire et ses conseils avisés nous manqueront.

Les promeneurs quotidiens qui longeaient sa parcelle ne pourront plus s'arrêter pour échanger quelques mots avec lui.

Adieu Angelo tu resteras dans nos cœurs.

*Bravo et merci !***UNION
D'ASSOCIATIONS
SEYSSINOISES**

Après cette période maussade et désastreuse pour la vie associative, nous entrevoyons le bout de tunnel. Nous savons que les associations ne sont pas restées inactives et nous les félicitons d'avoir pu tenir vent debout pendant si longtemps.

Heureusement qu'il y a de l'entraide, entre bénévoles et entre associations.

C'est ce que l'UAS encourage et ça marche ! Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont pu maintenir un lien social avec les adhérents durant cette période.

Notre espoir est de retrouver la vie associative lors d'un forum grandiose et festif, le samedi 4 septembre prochain.

Tous les membres du bureau de l'UAS sont déjà sur le pont pour organiser ce temps fort.

D'ici là passez un bon été.



Festival théâtral Mosaïque 2021

HYMNE AUX SENS

Après l'annulation du festival 2020 et des pièces théâtrales des collectifs avancés et confirmés de la Cie lors de la saison dernière et malgré l'impossibilité de se retrouver en présentiel ou partiellement pour certains, les comédiens ont décidé de rester engagés sur leur projet respectif au sein de la structure, afin de poursuivre le travail intellectuel et de répétition avec leur metteur en scène sous d'autres formes...

Patience, volonté et engagement ont été le leitmotiv de cette saison pour qu'à l'ouverture des salles de spectacle, chaque collectif puisse proposer son projet au plus grand nombre dans la mesure du possible...

C'est donc cinq collectifs de 18 ans et plus, qui présenteront entre le 11 juin et le 7 juillet 2021, des pièces ludiques et variées au sein de l'espace Victor-Schoelcher. Deux autres collectifs étant toujours en attente de lieux et dates de présentation.

De « L'atelier » de Jean-Claude Grunberg, à « Mystère » comédie policière à la Agatha Christie, c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous retrouvons, dans le respect des jauges d'accueil possibles, pour œuvrer à la réouverture du spectacle vivant et partager à nouveau ensemble de belles émotions...

Renseignements et réservations :

Compagnie Théâtrale Hymne aux Sens
hymneauxsens@gmail.com

Le trail à la carte

UT4M

La 9^e édition de l'Ut4M aura lieu du 15 au 18 juillet 2021. Un massif ou bien les quatre, une petite ou une longue distance, l'Ut4M vous offre le choix de créer votre propre course : 13 épreuves de 10 km à 172 km et plus de 130 manières de les combiner !

Seyssins nous accueille durant 2 jours dans son magnifique parc François Mitterrand pour lancer les hostilités :

- départ le 15 juillet à 8h du 40 Vercors, 160 Challenge étape 1, et à 10h du 20 Vercors et 80 Challenge étape 1,
- départ le 16 juillet à 16h de l'emblématique 160 Xtrem, cette course qui amène les coureurs à effectuer l'intégralité du parcours sans interruption en 26h pour les plus rapides et 51h pour les derniers.

Les arrivées des dernières étapes des Challenge, du 160 Xtrem et 100 Master, sont prévues à partir du 17 juillet à Grenoble, jusqu'au dimanche soir.

Nous battons des records d'inscription à nos courses mais nous n'avons pas encore pourvu tous les postes de bénévoles nécessaires au bon fonctionnement de notre trail.

Ami, coureur, bénévole d'un jour ou de toujours, nous avons besoin de vous pour compléter les effectifs de notre team bénévoles !

+ d'infos : ut4m.fr

Nouveau Président

PÉTANQUE CLUB



C'est ainsi qu'une page se tourne ! Après de nombreuses années à la tête du Pétanque Club de Seyssins, Nicole Vanin et Gérard Arzac se partageant tour à tour la Présidence, ont volontairement décidé de ne pas se représenter pour un nouveau man-

dat, laissant place à une nouvelle équipe constituée de joueurs actifs.

C'est Gilles Jouannard qui assurera dorénavant la Présidence du club avec son équipe de 16 personnes (trésorier, secrétaire, adjoints et membres) pour un mandat de 4 ans. Ancien chef d'entreprise de 56 ans licencié du club depuis une quinzaine d'années

« J'ai hâte de reprendre le flambeau. Nicole et Gérard ont laissé un club sain en tous points de vue. Toujours licenciés du club, ils se sont engagés à m'épauler dans cette tâche, je les remercie. Nous allons avec cette nouvelle équipe dynamique assurer une continuité sans faille. Notre club est, en termes de licenciés, le plus important de la région (300), nous comptons bien le rester et même se développer davantage notamment en y attirant des jeunes, car l'image de la pétanque se rajeunit chaque année. Nous allons également proposer plus d'animations pour nos licenciés, mais

pas seulement... Bien se placer lors de Championnat, avoir de bons résultats pour la notoriété du club. Développer davantage de partenariat avec les entreprises qui le souhaitent, mettre en valeur leur activité. Les dons générés par le sponsoring sont essentiels pour notre club car avec seulement le prix d'une adhésion (80€/an/personne), nous serions très limités. Le club à fait le choix de prendre en charge les frais (transport, repas, inscription) des joueurs qui souhaitent participer à des concours officiels dans et hors du département. Nous prenons également en charge les frais pour les championnats des clubs dont nous avons une quinzaine d'équipes engagées, ainsi que celles participant à la coupe de France. Donc un grand merci aux entreprises qui nous aident. Merci également à notre Municipalité, à Monsieur Le Maire qui répond toujours présent quand nous le sollicitons, merci à ses adjoints et collaborateurs, merci à tous ceux qui œuvrent pour les associations loi 1901, merci à nos bénévoles sans qui rien ne serait possible ».



Calendrier 2021 SEYSSINS SKI DE FOND

Seyssins Ski de Fond a terminé sa saison de ski et raquettes 2021 le dimanche 21 mars, dans la très belle station des Saisies, avec une bonne neige et un grand beau temps. Très belle conclusion !

Calendrier 2021 :

- 20 mai : Assemblée Générale organisée à distance, avec vote par correspondance.
- Début septembre : participation au Fo-

rum des Associations où nous espérons accueillir à notre stand un grand nombre de nouveaux adhérents.

- À l'automne, peut-être une journée festive, si la situation sanitaire le permet.
- Début décembre : inscriptions pour la saison 2022.

Nous souhaitons un bel été à tous nos adhérents et nous espérons les retrouver nombreux pour la prochaine saison à partir de janvier 2022.

+ d'infos : seyssins.skidefond@gmail.com

Exposition

SEYS'ARTS

Exposition à la salle Aimé Césaire du Centre Culturel Montrigaud. Du 4 au 13 juin 2021.

Le moment de nous retrouver autour d'une exposition est enfin arrivé. Nous ne serons pas nombreux en même temps, pour respecter les règles sanitaires mais vous aurez le grand plaisir de voir les œuvres réalisées pendant cette année particulière.

Pour une rare fois, vous pourrez admirer des tableaux de tous les adhérents de l'association Seys'Arts. **En effet toutes les techniques seront représentées, de l'huile au dessin, de l'aquarelle à l'acrylique, toutes les facettes des talents de nos adhérents brilleront pour vous.** Cette exposition sera une vraie surprise pour tous, car nous ne nous sommes presque pas vus en cours. Les liens virtuels sont restés très solides dans certains cours, ce qui a encouragé la créativité à distance, en explorant de nouvelles techniques d'aquarelle entre autres.

Ce sera donc une exposition sur des thèmes très variés et participant à notre indispensable besoin de nous retrouver dans des lieux culturels.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de détente et de plaisir.



Bon anniversaire !

CAMERA CLUB DAUPHINOIS

Tous confinés, quelle drôle d'époque ! Heureusement, depuis l'annonce du clap de fin de nos séances en salle, nous avons pu garder les liens et vivre notre passion commune pour le 7^e art, d'une autre façon : vive la technologie et les réseaux sociaux !

Aujourd'hui, c'est par le biais de cette tribune que nous tenons à scénariser tous nos souhaits de bonheur pour l'anniversaire de notre président Guy Arnod. 4 fois 20, c'est le nombre de voyages qu'il a entrepris à travers le monde, pour ramener des images insolites et témoigner de la richesse de ses rencontres. 2 fois 40, c'est le minimum de vidéos qu'il a réalisées et présentées aux adhérents et aux Seyssinois, dans le cadre des mardis de la connaissance. 1 fois 80, c'est le nombre de bougies qu'il a soufflées le mois dernier. 80, c'est bien sûr le nombre de verres que nous allons bientôt pouvoir boire, tous ensemble, pour fêter cet heureux événement et le filmer comme avant.

Mille mercis à Guy de la part de tous les membres du Caméra Club Dauphinois.

Places disponibles

LA MAIN ET L'OUTIL

Vous aimez le travail de précision, la décoration intérieure vous attire ? Vous êtes fauteuil Louis XVI ou plutôt vintage ou encore campagne ?

Venez nous rejoindre en atelier d'environ 8 personnes, nous vous proposons d'apprendre à restaurer : fauteuils, chaises, canapés....

> Les séances de travail sont encadrées par un professionnel et ont lieu à l'espace Victor-Schoelcher

Lundi : 8h45-11h45 / 13h30-16h30 / 19h00-22h

Jeudi : 8h45-11h45 / 13h30-16h30

10 séances de trois heures par trimestre, tarif 140 € par trimestre.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des associations en septembre 2021 pour plus de précisions en fonction de la situation.

Renseignements :

la.mainetloutil@laposte.net

Inscriptions

CENTRE D'ÉDUCATION MUSICALE

Les inscriptions au Centre d'Éducation Musicale de Seyssins auront lieu du **14 juin au 9 juillet** sur rendez-vous.

Pour toute information, vous pouvez contacter le CEM au 04 76 48 07 96 ou à l'adresse mail : cem.seyssins@orange.fr

+ d'infos : [facebook.com/CEMdeSeysins](https://www.facebook.com/CEMdeSeysins)



Rentrée 2021-2022

YOGA SEYSSINS

Compte tenu de la difficulté de la saison qui se termine (cours audio ou vidéo qui ne remplacent pas, bien sûr, les cours en présentiel), l'association a proposé aux adhérents un dédommagement selon la situation de chacun(e). Certains n'ont pas pratiqué, d'autres de temps en temps, d'autres très régulièrement. Certains ont aussi souhaité soutenir l'association et nous les remercions. La régularisation est en cours. Nous préparons maintenant avec enthousiasme la rentrée 2021/2022, avec beaucoup de nouveautés concernant les lieux et les horaires, suite à la fermeture de la maternelle des Iles. Nos trois professeurs sont fidèles et très engagées !

Les cours auront désormais lieu le mardi matin de 8h30 à 9h45 et de 10h à 11h15, à la ferme Heurard, le mardi soir de 18h20 à 19h35 et de 19h45 à 21h, à la ferme Heurard et le jeudi soir de 17h30 à 18h45 et de 19h à 20h15, à la salle Simone Veil. Les inscriptions seront ouvertes début juin pour les anciens adhérents et début juillet pour les nouveaux.

Pour plus d'information, retrouvez les horaires, lieux et modalités d'inscription sur notre site internet <https://yogaseyssins.site123.me>.

Poursuite des échanges

RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

En dépit des circonstances les échanges tel le jardin ou culturels comme la lecture, l'écriture, l'anglais, se poursuivent par Internet. Un jeu créatif d'après une image a permis à une vingtaine de RESOTEURS de répondre avec humour et imagination.

Les 50 ans de notre Réseau National (FORESCO) se préparent. Nous y participerons.

En fonction de l'évolution du déconfinement nous espérons pouvoir nous retrouver fin juin pour une rencontre festive.

Encore un peu de patience. Courage ! Prenez soin de vous et de vos proches.

Anglais et Espagnol

COURS DE LANGUES

C'est malheureusement une année blanche pour les adultes de notre association. Seuls les enfants suivent leurs cours d'anglais par épisodes, quand la Maison Des Associations leur est accessible.

Vos bénévoles souhaitent rouvrir cette activité au plus tôt mais il est à craindre que pour les adultes ce ne soit pas possible avant septembre. **Quelques demandes nous sont parvenues pour la création d'une classe en espagnol débutants dès septembre**, la condition sera d'être au minimum 7 participants.

Contact :

aldo.visona@orange.fr

LEJS

Plus d'infos
lejs.fr
04 76 96 70 31

ÉTÉ 2021

Les inscriptions pour les vacances d'été se feront en ligne à partir du dimanche 13 juin 21h, puis au secrétariat à partir de mardi 15 juin 16h.

Programme disponible sur notre site internet www.lejs.fr. LEJS se transforme en camping, bienvenue au TOUCAMPING !

Ambiance, fun et farniente, encadré par des coaches de folie. Nous t'attendons avec impatience.

Attention accueil de loisirs fermé le 1^{er} septembre

BIVOUAC

Nous remettons en place les bivouacs cet été, nous serons accueillis tous les jeudis soirs de l'été au fort de Comboire pour des nuitées sous la tente entre copains. Sur inscriptions.

PÔLE JEUNESSE

L'été c'est plein d'activités en tout genre surtout en après-midi. Tu peux dormir le matin et venir t'éclater l'après-m. **Nouveauté cette année : une fois par semaine l'activité se prolonge pour la soirée voire la nuit entière.**

Au programme : paddle, paintball, accrobranche, cheval, jum-park, cuisine, photo, wakeboard, escape game, kayak, montage son en studio... et pleins d'autres.

Pour t'inscrire il suffit d'aller sur le site Lejs.fr, n'hésite pas à envoyer un mail au secrétariat si l'activité est déjà complète, tu seras sur liste d'attente !

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Pour la rentrée scolaire, nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité. C'est un moment privilégié avec les jeunes, un temps d'échange et de complicité. Ce temps permet en parallèle de l'école de leur apporter soutien et méthodologie afin de les accompagner au mieux vers la réussite scolaire.

Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à contacter Lorea au 07 66 28 68 28.





SEYSSINS 2020

Lors du dernier conseil municipal, notre majorité a défendu deux délibérations essentielles pour l'association Loisirs Enfance Jeunesse de Seyssins (Lejs).

La reprise en régie municipale, à partir de septembre, **des activités périscolaires confiées à LEJS depuis 2005**, est le fruit d'une **réflexion concertée, légitime et de bon sens**. Elle vise à mettre en conformité l'encadrement des temps de restauration scolaire qui relève de la compétence communale ; à donner plus de cohérence à la continuité des temps éducatifs, fondée sur le PEDT (Projet Éducatif de Territoire) ; à sécuriser 52 emplois en les adossant au service public !

Oui, nous avons voté un projet marqué par une volonté politique forte, **celle de soutenir avec détermination nos enfants** en les plaçant au cœur du service public. Non, l'association LEJS n'est pas sur son lit de mort ! Ceux qui laissent croire que retirer les activités périscolaires à LEJS revient à l'assassiner... accordent bien peu de valeur à son action en matière d'animation des temps de vacances et de loisirs, à son accompagnement des jeunes et des familles, qui sont au cœur du métier de l'association. Et qui continueront grâce au soutien de la commune.

22 voix pour, celle de notre majorité. 7 voix contre, celles des deux oppositions réunies.

Lors du même conseil municipal, pour permettre à LEJS de « boucler » son budget 2020, nous présentions également au vote de l'assemblée **l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 euros**.

L'équation était simple : équilibrer le fonctionnement de l'association, notamment fragilisée par des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire.

22 voix pour, celles de la majorité. 2 voix contre, celles de Seyssins Ensemble. 5 représentants d'ICD qui ne prennent pas part au vote. « Rien n'est plus facile que de dire, rien n'est plus difficile que de faire ». Si... Ne rien faire.

**La majorité municipale
autour de Fabrice Hugelé**

INVENTONS COLLECTIVEMENT DEMAIN

Des enfumages pour masquer les cafoillages ?

Pelle dans une main, truelle dans l'autre, assis dans une calèche ou encore ballon au pied ; le maire s'affiche à la une de **tous les supports de communication possibles et inimaginables** ... une hyperactivité cherchant à créer un écran de fumée pour cacher les cafoillages récurrents et décisions graves dont, nous les Seyssinois, allons bientôt faire les frais ! Une retransmission des dernières séances des conseils municipaux qui ne fonctionne pas, un Comité consultatif de participation citoyenne qui n'est toujours pas constitué, des délibérations mises au vote truffées d'erreurs ou d'imprécisions : corrélation ou coïncidence ? La gestion de la majorité municipale en place semble favoriser **la prolifération de multiples dysfonctionnements**, tous défavorables à la vie démocratique de notre commune !

Notre présence constante en commission permet d'infléchir légèrement quelques dossiers ; mais sur l'essentiel des sujets, l'équipe de Seyssins 2020 ne communique pas les éléments, n'interagit pas, ne débat pas.

Parmi les nombreux points de la **politique menée par la majorité que nous combattons**, nous tenons à attirer à votre attention sur plusieurs points cruciaux, dont l'impact à court, moyen et long terme va ternir la qualité de vie seyssinoise :

- Le choix de **la fermeture d'une école maternelle** dans le quartier de la Plaine ;
- Le choix d'une **urbanisation galopante** avec des constructions qui se multiplient notamment sur le haut de la commune, sans réflexion sur les infrastructures à prévoir et les axes de circulation déjà saturés ;
- Le choix de la **démolition de l'association LEJS** qui depuis 1993 accompagne les enfants et les jeunes de la commune ; associée à la reprise en régie du périscolaire, sans oser en annoncer le surcoût et sans aucune considération des dynamiques associatives et pédagogiques existantes.

Si certaines de ces thématiques vous touchent, ou si vous souhaitez en débattre, n'hésitez pas à nous contacter !

**Le groupe ICD : Catherine Brette,
Eric Grasset, Isabelle Bœuf, François
Gilabert, Laurence Algudo.**

**Pour nous suivre : Pour Seyssins,
Inventons Collectivement Demain :
<https://www.icd-seyssins.fr/>**

SEYSSINS ENSEMBLE

Élections

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections régionales et départementales dans notre commune.

C'est un moment important pour notre démocratie. La région et le département interviennent dans le financement de la plupart de nos projets communaux.

La région Auvergne-Rhône-Alpes présidée par Laurent Wauquier n'a pas à rougir de son bilan et dans la période difficile, que nous avons traversée, elle a permis de soutenir de nombreuses entreprises en difficulté et d'accompagner les collectivités dans la prise en charge de la crise sanitaire par son implication forte dans la livraison des masques, la mise en œuvre des tests et de la vaccination.

Ses multiples compétences dans le développement économique, l'innovation, la formation professionnelle et l'apprentissage en feront un acteur fondamental pour favoriser la reprise économique et un partenaire incontournable pour les autres collectivités territoriales.

Aussi nous vous appelons à voter pour la liste menée par Yannick Neuder en Isère.

En ce qui concerne les élections départementales qui auront lieu le même jour, nous ne soutiendrons aucun des binômes de notre canton. En effet, 3 binômes sont en liste, un binôme soutenu par le Rassemblement National, un binôme soutenu par l'alliance de gauche et les écologistes et un binôme soutenu par La République En Marche représenté sur Seyssins par l'adjointe aux finances qui siège à la Métro... dans le groupe socialiste. Quand la politique ne sert qu'à obtenir des mandats en prenant les électeurs pour des idiots...

Nous comptons sur vous pour les élections régionales !!!

**Anne-Marie Malandrino et
Bernard Lucotte
seyssins.ensemble@gmail.com**



JUIN

EXPOSITION

Du 4 au 13 |
Centre culturel Montrigaud
« Acryliques, huiles, aquarelles et dessins »
 par l'association Seys'Arts
 Entrée libre
 ☎ 04 76 70 39 94

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 7 | 18h
Salle Simone-Veil
 Projet de création d'une nouvelle AMAP à Seyssins.
 Entrée libre
 ☎ Sur inscription au 04 76 70 39 17

CONCERT CLASSIQUE

Judi 10 | 20h30
Église Saint-Martin
« Les petites noces de Figaro » par les Musiciens du Louvre.
 ☎ Tarifs : de 11 à 18 €
 Résa : 04 76 21 17 57
 billetterie-lilyade@seyssinet-pariset.fr

THÉÂTRE

Du 11 juin au 7 juillet |
Espace Victor-Schoelcher
« Festival Mosaïque 2021 »
 par la compagnie théâtrale Hymne aux Sens
 Détails des spectacles sur seyssins.fr
 ☎ hymneauxsens@gmail.com
 06 45 12 36 41



ANIMATION

Samedi 12 | 14h
Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac
« Un après-midi dans l'univers magique d'Harry Potter »
 Cérémonie de la répartition, quizz et blind test des livres et des films
 Pour les ados de 10 à 17 ans
 ☎ Gratuit sur inscription au 04 76 21 48 47

CONCERT

Mardi 15 | 20h
Mercredi 16 | 19h
Judi 17 | 20h
Espace Victor-Schoelcher
« Les nuits de Schœlcher »
 > Blue Box en extérieur pour l'ouverture + Soirée « découvertes »
 > Les ateliers rock du Centre d'Éducation Musicale et de l'Espace Musical Fernand Veyret
 > Soirée Jazz avec les ateliers

jazz du CEM et de l'EMFV + groupe invité
 Entrée libre
 ☎ Centre d'Éducation Musicale - 04 76 48 07 96

BIBLIO'PARC

Mercredis 23 et 30 |
de 15h30 à 17h30
Parc Raymond-Aubrac
 Lectures et jeux en plein air.
 Gratuit

CONCERT

Mercredi 23 | 19h
Auditorium du Centre d'Éducation Musicale
 Concert de l'orchestre junior et de l'ensemble à vent du CEM
 Entrée libre

VENTE DE LIVRES



Samedi 26 | 10h-12h
Centre culturel Montrigaud
Ou parvis de la bibliothèque
 Vente de livres déclassés, organisée par la bibliothèque

municipale Lucie-Aubrac
 Entrée libre
 ☎ 04 76 21 48 47

EXPOSITION

Du 29 juin au 28 août | aux horaires d'ouverture de la bibliothèque
Bibliothèque Lucie-Aubrac
« Une année au pays de la gourmandise »
 Œuvres originales des élèves de Seyssins
 Entrée libre

CONCERT

Mercredi 30 | 20h
Le Délic - 11 Chemin de Risset à Claix
 Concert de la chorale du Centre d'Éducation Musicale et de l'Espace Musical Fernand Veyret
 Entrée libre

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 30 | 20h30
Le Prisme
 Séance retransmise en direct

—
La programmation des événements est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité et des mesures sanitaires pour limiter la propagation du virus covid-19.
Merci de votre compréhension.



Plan canicule, lancement des inscriptions

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Seyssins lance son plan canicule pour 2021 et souhaite actualiser son registre confidentiel des personnes âgées, retraitées, isolées et adultes handicapés.

Si vous êtes concernés ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être inscrites, contactez le CCAS au 04 76 96 03 25, le pôle seniors au 04 76 96 78 45 ou par mail à ccas@mairie-seyssins.fr

Vous pouvez également vous inscrire sur seyssins.fr - Rubrique « Démarches »

+ d'infos : canicule info service au 0 800 06 66 66



Vous trouverez ci-dessous un questionnaire qui nous permettra de récolter votre opinion et vos suggestions sur les outils d'information numériques de la ville. Cela ne vous prendra que quelques minutes. En effet, votre avis nous intéresse pour améliorer toujours plus notre communication et envisager, si cela est pertinent, de vous proposer de nouveaux outils.

Pour nous aider, merci de compléter cette petite enquête et de déposer vos réponses en mairie.

Soit en déposant ce bulletin à l'accueil de la mairie

Soit en le postant à cette adresse : Hôtel de ville - Parc François-Mitterrand - 38180 Seyssins

Soit en répondant directement à ce questionnaire sur notre site seyssins.fr

Merci de votre participation.

> Utilisez-vous les supports d'information en ligne de la ville ? Oui / Non

Si oui, lesquels (par ordre de préférence / utilisation) :

- Le site internet seyssins.fr
- La page Facebook @VilledeSeyssins
- Le compte Instagram @villedeSeyssins
- Le compte Twitter @VilledeSeyssins
- Les vidéos Youtube

> Trouvez-vous les informations dont vous avez besoin ?

Oui / Partiellement / Non

> Quelles informations vous intéressent principalement ? (plusieurs choix possibles)

- Les actualités
- Le conseil municipal
- La culture
- L'éducation
- L'environnement
- La vie associative
- Autres (précisez) :

> Comment qualifieriez-vous l'accès à l'information :

Facile à utiliser : oui / non

Agréable : oui / non

À jour : oui / non

> Pour diversifier nos outils de communication, seriez-vous intéressé par une application mobile pour être informé en temps réel ?

Si oui, quelles thématiques souhaiteriez-vous retrouver ?

- Classement par ordre de préférence :
- Les informations pratiques
- Les actualités
- Les travaux en cours
- L'éducation / le périscolaire et extrascolaire
- Les associations
- Les commerces de la ville
- Les numéros d'urgence
- La météo et la qualité de l'air
- Les réseaux sociaux
- Autres (précisez) :

> Vous êtes :

Un homme / une femme

> Tranche d'âge :

- moins de 18 ans
- 18-25
- 26-45
- 46-65
- 66-75
- +75

> Vous êtes Seyssinois.e :

- depuis toujours
- depuis plusieurs années
- depuis moins d'un an

**Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions.
Plus d'informations par mail : service.communication@mairie-seyssins.fr**

LE TRAIL DES ALPES LÀ OÙ LA MAGIE SE PRODUIT

www.ut4m.fr

15 | 18
JUILLET
2021

NOUVEAU
**Ut4M 80
Challenge**
4x20 km

LE TRAIL À LA CARTE

169 | 4x40 | 100 | 4x20 | 40 | 20 | 10 km

4 JOURS 4 ÉTAPES 4 MASSIFS 4 MARATHONS

ULTRA
TOUR
DES 4
MASSIFS



Ut4M